

POLITIQUE

# VICE CACHÉ À QUÉBEC



# Une enquête exclusive de *L'actualité* révèle à quel point ce sont des hommes qui détiennent le pouvoir à Québec. Des données inédites. Des pistes de solution.

PAR NAËL SHIAB • ILLUSTRATION DE PASCAL BLANCHET

**A**u bout du fil, la députée péquiste Agnès Maltais pousse un profond soupir. « Le monde politique n'a pas encore réussi à incarner le changement qu'il y a eu dans la société », dit-elle.

*L'actualité* vient de révéler à la parlementaire les résultats d'une étude inédite, qui démontre que les femmes ont beau avoir le droit de siéger à l'Assemblée nationale depuis 1940, être une femme plutôt qu'un homme change de beaucoup la donne au Parlement du Québec.

Grâce à un programme informatique codé sur mesure, *L'actualité* a passé au peigne fin les transcriptions officielles de toutes les séances tenues au Salon bleu pendant les deux premières années du gouvernement Couillard. Les mots prononcés par chacun des députés de mai 2014 à juin 2016 — au fil des périodes de questions, des débats sur les projets de loi, des déclarations des députés — ont été méticuleusement comptabilisés et triés. Au total, l'algorithme a analysé près de 7,5 millions de mots!

Ce travail de moine révèle une tendance inquiétante: toutes proportions gardées, les politiciennes s'expriment nettement moins à l'Assemblée nationale que leurs collègues masculins, accentuant d'autant plus la sous-représentation politique des Québécoises.

Une députée prononce en moyenne 185 mots au cours d'une séance, et un homme, 245 mots, soit 32 % de plus. Autrement dit, 29 hommes ont suffi pour tenir des propos équivalant — en nombre de vocables — à ceux des 38 femmes qui ont siégé à l'Assemblée nationale ces deux dernières années.

L'écart est plus grand encore quand on s'attarde au cabinet ministériel. Au Salon bleu, un ministre titulaire prononce en moyenne 59 % plus de mots, intervient 122 % plus souvent et dépose 141 % plus de projets de loi qu'une ministre du même rang.

Il faut dire que les plus gros portefeuilles — Santé, Éducation, Famille, Finances, Emploi, Affaires municipales, Sécurité publique, Trans- ➤

ports — sont gérés par des hommes. Dans le cabinet Couillard, ils disposent d'un budget moyen 14 fois plus important que celui des femmes ministres. Et avec davantage de responsabilités viennent davantage d'occasions de se faire entendre.

Pourtant, l'analyse de *L'actualité* montre que les femmes ministres titulaires sont des parlementaires plus expérimentées que leurs collègues masculins. Les états de service de ces députées comptent en moyenne 16 mois de plus que ceux des hommes, un écart de 19 %. Stéphanie Vallée, par exemple, a été adjointe parlementaire de 2007 à 2012, puis porte-parole de l'opposition jusqu'en 2014, avant d'être promue à la Justice. Julie Boulet, la ministre la plus expérimentée du gouvernement Couillard, a d'abord occupé les sièges de ministre responsable et de ministre déléguée de 2003 à 2007, avant d'être titulaire des Transports, puis de l'Emploi, et finalement du Tourisme.

À l'inverse, des députés masculins ont été parachutés aux plus importants ministères dès leur premier mandat, en 2014 : Gaétan Barrette à la Santé et aux Services sociaux, François Blais à l'Emploi et à la Solidarité sociale, Carlos Leitão aux Finances, Martin Coiteux au Conseil du Trésor et Jacques Daoust à l'Économie. Ils font partie des députés qui s'expriment le plus au Salon bleu.

Stéphanie Vallée soutient que les budgets ne suffisent pas pour juger de l'importance d'une fonction. «Aujourd'hui, on a Hélène David à l'Éducation supérieure, Dominique Anglade à l'Économie, Lise Thériault à la Condition féminine et aux PME. Ce sont des postes stratégiques qui doivent être analysés au-delà du simple portefeuille. Moi-même, je suis à la Justice, un des piliers de notre démocratie.»

Néanmoins, l'étude de *L'actualité* montre que les hommes du cabinet Couillard, ministres titulaires et responsables compris, ont l'emprise sur 90 % des budgets ministériels.

Agnès Maltais, qui a passé les 18 dernières années sur la Colline, a été leader parlementaire pendant un

# L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU MICROSCOPE

Un homme prononce en moyenne 32 % plus de mots qu'une femme lors des séances de l'Assemblée nationale.\*

FEMMES

185 MOTS PAR SÉANCE

HOMMES

245 MOTS PAR SÉANCE



ÉCART DE 60 %

L'écart s'explique surtout par le grand nombre d'hommes à la tête de ministères importants.



ÉCART DE 107 %

Parti présentant le plus grand écart hommes-femmes. La présence d'hommes expérimentés et de femmes pour la plupart récemment élues est un facteur important.



PAS D'ÉCART NOTABLE

Presque aucune différence entre les hommes et les femmes. Agnès Maltais, Diane Lamarre et Carole Poirier font grimper la moyenne des députées.



Avec trois députés, le parti est trop petit pour que l'on puisse dégager des tendances claires.

\* LES DONNÉES COUVRENT LA PÉRIODE ALLANT DU 20 MAI 2014, DÉBUT DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES SOUS LE GOUVERNEMENT ACTUEL, AU 10 JUIN 2016.

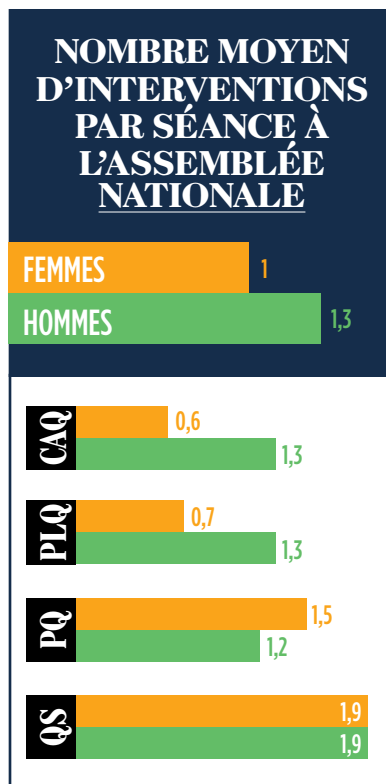
an, d'avril 2014 à mai 2015. « Il a fallu que je tape du pied pour obtenir cette fonction. C'est systémique. Ce n'est pas que les gens pensent qu'on ne pourrait pas le faire. C'est parce qu'ils voient des hommes d'abord. »

Selon la politicienne, les postes d'influence réclament souvent plus de mordant, une mentalité plus guerrière, qu'on associe encore aujourd'hui davantage aux hommes. « Les femmes se battent et défendent leurs points différemment », dit Agnès Maltais. Malgré tout, sur les 35 leaders parlementaires désignés depuis 1965, seulement 3 étaient des femmes.

Le PQ est la seule formation politique, actuellement, où une députée s'exprime autant qu'un député. C'est aussi le parti qui présente le plus petit écart entre les deux sexes au chapitre de l'expérience parlementaire. « On veille à ce que l'on ait des femmes dans les circonscriptions gagnantes, ce qui leur permet de durer, dit Agnès Maltais. Pour marquer une société, pour occuper des postes de responsabilité, pour vraiment changer les choses, il faut durer. »

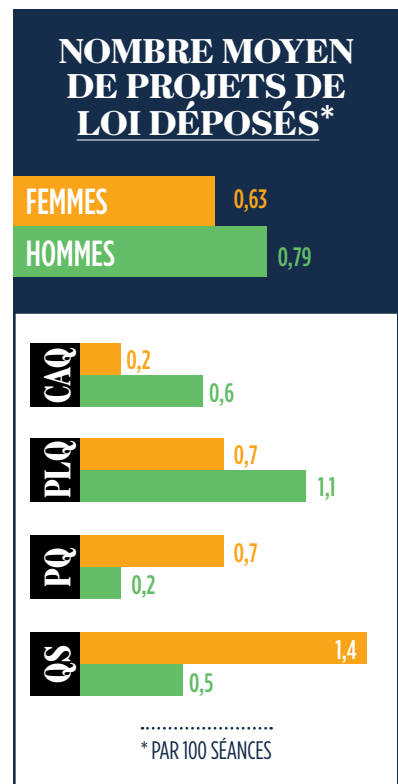
Nathalie Roy, députée de Montarville pour la Coalition Avenir Québec (CAQ), assure que les femmes sont fortes et résilientes. « S'il y en a un qui essaie de me piler sur les pieds, il va frapper un mur ! » Mais la députée, aussi pugnace soit-elle, se rend à l'évidence : « On est loin d'un gouvernement ou d'une société où la démocratie fait que les femmes ont autant de temps de parole ou de pouvoir que les hommes. On ne va pas se le cacher. »

**« On est loin d'un gouvernement ou d'une société où la démocratie fait que les femmes ont autant de temps de parole ou de pouvoir que les hommes. On ne va pas se le cacher », dit Nathalie Roy, de la CAQ.**



Après l'élection en 1961 de la toute première députée à l'Assemblée nationale, Marie-Claire Kirkland-Casgrain, la représentation politique des femmes a connu quatre décennies de hausse constante, jusqu'à atteindre 30 % des sièges en 2003.

En 2007, le gouvernement libéral de Jean Charest compose pour la première fois un conseil des ministres paritaire. Nathalie Normandeau, nommée vice-première ministre, se retrouve aux Affaires municipales, Monique Jérôme-Forget aux Finances



et au Conseil du Trésor, Michelle Courchesne à l'Éducation et à la Famille, Julie Boulet aux Transports, Line Beauchamp au Développement durable et à l'Environnement, pour ne citer que celles-ci.

La même année, Pauline Marois devient la première chef officielle d'un parti politique au Québec, le Parti québécois. En septembre 2012, elle est élue première ministre. C'est historique : une femme dirige le Québec !

Depuis 2003, toutefois, le pourcentage d'élues n'augmente plus, oscillant autour de 30 % élection après élection, tout comme le pourcentage de candidates. Et c'est sur ce dernier point qu'il faudrait se concentrer, selon Hélène Charron, directrice par intérim de la recherche au Conseil du statut de la femme. « Le recrutement, c'est vraiment la première étape. »

La logique veut que plus le nombre de candidates est élevé, plus grandes seront les chances d'avoir des élues. Et plus grand sera le réservoir dans lequel le premier ministre pourra puiser pour constituer un conseil des ministres proche de la parité. Plus ►

# « Trouver des femmes candidates, ça demande trois fois plus de travail, croit Françoise David. Les hommes se proposent. Les femmes, il faut leur parler, parler, parler... »

grandes aussi seront les chances de voir une femme chef de parti ou leader parlementaire.

Pour l'instant, seul Québec solidaire a pris l'engagement ferme de présenter autant de candidates que de candidats lors d'élections générales — ce qu'il a fait d'ailleurs au scrutin d'avril 2014. Les autres formations étaient loin de la parité: 23 % de candidatures féminines à la CAQ, 28 % au Parti libéral et 37 % au Parti québécois.

Si les partis ont tant de mal à mettre des visages féminins sur leurs bannières et pancartes, c'est « parce que trouver des femmes candidates, ça demande trois fois plus de travail, croit Françoise David. Les hommes se proposent. Les femmes, il faut leur parler, parler, parler... »

Selon Hélène Charron, du Conseil du statut de la femme, de façon générale, l'éducation des filles les prépare à placer au centre de leurs préoccupations d'adultes « l'effet de leurs choix sur tout leur entourage ». Alors que les garçons apprennent plutôt à prendre des décisions d'abord et à tenter de convaincre les autres de les suivre après, explique la sociologue. Autrement dit, les hommes décident très rapidement de se lancer en politique et gèrent les conséquences par la suite, alors que les femmes évaluent d'abord les répercussions possibles.

Les partis se mettent généralement en mode recrutement un an avant les élections, poursuit la chercheuse. Quand la machine est en marche, le vote n'est plus très loin, souvent dans moins de six mois. « C'est beaucoup trop court pour convaincre les

femmes qui hésitent, croit Hélène Charron. Beaucoup de personnes pensent que si le processus était davantage en continu et se faisait sur une période plus longue, on arriverait à recruter plus de femmes. » L'adoption d'une loi imposant des élections générales à date fixe pourrait aider les partis à déclencher le recrutement plus tôt — le prochain scrutin est prévu le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Certaines études laissent également entendre que les jeunes filles, par leurs relations familiales, leur parcours scolaire et leur exposition aux médias, sont moins en contact avec le monde politique que les jeunes hommes. Une fois adultes, elles sont moins dans la mire des recruteurs des partis.

Le revenu moyen des femmes, inférieur à celui des hommes, pourrait également rebuter celles-ci à se lancer dans des campagnes électorales qui nécessitent parfois de vivre de ses économies pendant plusieurs mois.

Les candidates potentielles semblent par ailleurs redouter plus que les hommes certains aspects de la vie publique. « La peur des médias, c'est hallucinant chez les femmes, constate Françoise David. Elles craignent beaucoup que toute leur vie ne soit étalée au grand public. »

Nathalie Roy, députée de Montarville pour la CAQ, a présenté les informations pendant près de 20 ans à TQS (aujourd'hui V), Radio-Canada et TVA. Elle compatit avec ceux qui, contrairement à elle, n'ont jamais été sous les feux des projecteurs avant de plonger dans l'univers poli-

tique. « Quand vous parlez, vous le faites pour défendre des idées qui seront contestées, démolies. Tu t'en vas à la guerre chaque fois. Et le public est beaucoup plus critique à l'égard des femmes que des hommes. On vous juge constamment sur votre apparence, surtout sur les réseaux sociaux. »

L'absence de mesures de soutien pour les parents est un autre facteur qui rendrait les femmes réticentes. « Nous sommes vraiment en retard de ce point de vue là, dit Hélène Charron, du Conseil du statut de la femme. À peu près partout dans le monde, il y a au moins des congés de maternité pour les parlementaires. Au Québec, il n'y a rien du tout. »

En 1940 déjà, le député de Labelle Albiny Paquette, farouchement opposé à l'implication des femmes en politique, demandait à l'Assemblée: « Comment la femme peut-elle concilier son rôle de mère de famille et d'éducatrice de ses enfants et prendre part aux luttes électorales, avec tout ce que cela comporte ? »

Plus de 70 ans plus tard, la députée libérale Stéphanie Vallée a vécu ce dilemme. La politicienne, alors en début de carrière, faisait six heures de route pour rentrer de Québec à Maniwaki, en Outaouais, retrouver sa famille. « Lorsque je me suis lancée en politique, en 2007, ma fille était en 1<sup>re</sup> année. Pendant toute sa scolarité, elle a eu une mère qui était à Québec trois, quatre, cinq jours par semaine. Notre vie privée fait parfois les frais de notre vie publique. »

Albiny Paquette n'avait toutefois pas prévu, en 1940, que les pères devraient un jour affronter eux aussi les défis de la conciliation travail-famille. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et porte-parole de la CAQ pour la réforme des institutions démocratiques, avait 32 ans lors de sa première élection, en 2008. Sa femme venait d'accoucher de leur troisième enfant. « C'est souvent très déchirant, dit-il. J'ai plus de collègues grands-parents que de collègues avec de jeunes enfants. Nos réalités sont donc complètement différentes. Nos conjoints ou conjointes sont ►

# LES DÉPUTÉS QUI PARLENT LE PLUS

(du 20 mai 2014 au 10 juin 2016)

## FEMMES

## HOMMES

« Étant députée depuis si longtemps, je suis très au courant de la vie publique et de la vie politique. Je lis quatre journaux tous les matins, avant même de commencer ma journée. Ça me permet d'intervenir rapidement sur de nombreux sujets. »

« Quand il y a des motions présentées par le premier ministre, c'est moi qui vais prendre la parole. J'interviens sur tous les dossiers qui sont les miens : famille, aînés, CPE, éducation et tout ce qui est pauvreté, inégalités. Ça finit par faire pas mal de dossiers. »

« J'ai déposé plusieurs projets de loi, certains qui ont commandé plus de salive que d'autres. Il y a aussi le jeu du cadran. On essaie de prendre tout le temps nécessaire pour réduire le nombre de questions subséquentes. Des collègues ont un plaisir fou à s'exprimer, d'autres sont plus effacés. Je me suis toujours considérée de cette catégorie-là. »

« J'ai été journaliste presque toute ma vie. Je suis également avocate. Et j'ai une grande gueule ! J'utilise mon temps au maximum. La première fois que je me suis levée à l'Assemblée nationale, je pensais à l'histoire de l'institution. C'est un cadeau que les électeurs vous font. Et la responsabilité est lourde, parce que vous ne voulez pas les décevoir. »



**Agnès Maltais**  
PQ  
99 840 mots



**Diane Lamarre**  
PQ  
94 712 mots



**Françoise David**  
QS  
85 285 mots



**Carole Poirier**  
PQ  
83 044 mots



**Stéphanie Vallée**  
PLQ  
77 961 mots



**Manon Massé**  
QS  
69 172 mots



**Nathalie Roy**  
CAQ  
65 235 mots



**Véronique Hivon**  
PQ  
50 469 mots



**Martine Ouellet**  
PQ  
47 418 mots



**Nicole Léger**  
PQ  
37 903 mots

1

**Philippe Couillard**  
PLQ  
211 674 mots



2

**Nicolas Marceau**  
PQ  
142 750 mots



3

**Gaétan Barrette**  
PLQ  
138 504 mots



4

**Jean-Marc Fournier**  
PLQ  
125 750 mots



5

**François Bonnardel**  
CAQ  
122 341 mots



6

**Carlos Leitão**  
PLQ  
95 971 mots



7

**Stéphane Bédard**  
PQ  
95 351 mots



8

**Alain Therrien**  
PQ  
93 239 mots



9

**Éric Caire**  
CAQ  
87 045 mots



10

**Sylvain Gaudreault**  
PQ  
86 237 mots



appelés à jouer un rôle de première importance dans les circonstances. En même temps, je refuse de négliger mon rôle de père.»

L'ajout de services de garde à l'Assemblée nationale, la possibilité de voter par procuration et la présence par vidéoconférence sont autant de pistes à envisager pour attirer des politiciens plus jeunes, qui viennent de fonder une famille ou qui souhaitent le faire. Car c'est aussi grâce à la venue d'une nouvelle génération, tant masculine que féminine, que le Salon bleu pourrait déposséder quelques habitudes.

«La nouvelle génération de députés sera plus encline à appuyer des femmes qui vont dire: est-ce qu'on peut changer les façons de faire? soutient Françoise David. J'ai de l'espoir avec leur arrivée.» Même son de cloche chez Nathalie Roy. «Ce qui me rend optimiste, c'est de voir les parlements étudiants avec autant de filles que de garçons. Mon message, c'est: go les filles, c'est votre place autant que celle des garçons!»

Les partis devront toutefois renverser une lourde tendance: l'âge moyen des députés est aujourd'hui de 53 ans, soit 14 ans de plus qu'en 1970...

Une autre voie pour accroître la présence des femmes en politique serait de forcer les partis à présenter des candidates. «Moi qui n'étais pas de cet avis, j'en suis rendue là», concède la députée péquiste Agnès Maltais. Idem pour Françoise David, de Québec solidaire. «On a tout essayé: l'éducation, le mentorat. Ça fait 30 ans qu'on en parle et, de toute évidence, ça ne suffit pas.»

Le Conseil du statut de la femme propose de modifier la Loi électorale du Québec pour obliger tous les partis à présenter entre 40 % et 60 % de candidates, sous peine d'importantes amendes. Dans un rapport publié en 2014, le Directeur général des élections du Québec soulignait qu'il faudrait même songer à la disqualification des partis en cas de non-respect des quotas — rien de moins — pour avoir une loi réellement efficace.

## Quand *L'actualité* a demandé à Agnès Maltais si elle avait déjà été victime de sexisme, un silence pesant s'est installé.

Pour preuve, la France. En juin 2000, l'Hexagone a adopté une loi sur la parité, qui exige des partis la présentation de 50 % de candidates. Les grandes formations ont accumulé les pénalités financières annuelles depuis l'élection de 2012: 4 millions d'euros pour l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et 1,2 million pour le Parti socialiste. Le nombre d'élu(e)s a augmenté, passant de 12,3 % en 2002 à 26,9 % en 2012, mais la parité est loin d'être atteinte.

L'adoption d'un mode de scrutin proportionnel mixte, comme le demandent certains partis, pourrait aussi encourager davantage les candidatures féminines. Le scrutin dit «majoritaire uninominal» qui a cours au Québec serait en fait l'un des moins avantageux pour les femmes, selon les recherches de la doctorante Jennifer Rosen, de l'Université Northwestern, aux États-Unis, qui a comparé la repré-

sentation politique des femmes dans 168 pays de 1992 à 2010. Avec un système proportionnel, si un parti obtient 30 % du vote populaire, il occupe 30 % des sièges. Un tel système imposerait aux formations politiques de séduire le plus d'électeurs possible, en présentant des candidats aux profils variés... dont des femmes. Par ailleurs, cela éviterait aux femmes d'être directement en compétition avec un homme pour l'obtention d'un siège dans une circonscription. L'un et l'autre seraient plutôt complémentaires.

Mais pour que le Québec atteigne un jour la parité, la présence de modèles politiques féminins est cruciale. Agnès Maltais, Françoise David, Stéphanie Vallée et Nathalie Roy, chacune à leur manière, ouvrent la voie aux politiciennes de demain. *L'actualité* leur a demandé si on pouvait qualifier l'Assemblée nationale de sexiste. Toutes s'y sont opposées, même si certaines ont déjà fait les frais d'une certaine discrimination.

Lors de son assermentation comme ministre de la Justice, Stéphanie Vallée raconte avoir entendu des «oh, elle est bien jeune». «J'avais quand même 42 ans, dit-elle. À cet âge-là, Robert Bourassa avait déjà été premier ministre. Un homme n'aurait probablement pas eu droit à ce type de commentaire.»

Quand *L'actualité* a demandé à Agnès Maltais, la députée qui s'exprime le plus à l'Assemblée nationale, si elle avait déjà été victime de sexisme, un silence pesant s'est installé. «Trop délicat, a-t-elle finalement laissé tomber. Il faudrait que j'y pense pour ne pas embarrasser des collègues. Si j'y pense, je vous recontacterai...»

Nous attendons encore de ses nouvelles. **L**



### VOUS VOULEZ EN DISCUTER ?

Posez vos questions en direct à notre journaliste Naël Shiab lors d'une entrevue sur Facebook le 8 août à 12 h.  
[facebook.com/lactualite](https://www.facebook.com/lactualite)

### PLUS

Consultez les données complètes et la méthodologie détaillée à [lactualite.com/deputees](https://www.lactualite.com/deputees)